

BUREAU
Passage
Lemonnier.
12.

LE RASOIR

BUREAU
Passage
Lemonnier
12



Une page supplémentaire inédite du cours de M^r MACORPS.

Rédacteur en chef :
JULES BEAUDUIN.

Abonnements :
Belgique, Un an, franco fr. 4-50.
Etranger, port en sus.

LE RASOIR

Journal satirique paraissant tous les quinze jours.

Éditeur-Propriétaire :
J. DAXHELET.

Annonces & Réclames
à forfait.

Un numéro : 15 cent.

TOUT CE QUI CONCERNE LE JOURNAL DOIT ÊTRE ADRESSÉ FRANCO, AU BUREAU PASSAGE LEMONNIER, 12, LIÈGE.

A propos de statues

C'est la saison des hannetons et il est permis de se demander si certaines gens n'en ont pas une dans le plafond. On serait, ma foi, bien tenté de le croire, en présence du sans-gêne burlesque avec lequel on tranche certaines questions dans la noble cité de Liège.

Rassurez-vous ! je n'entends nullement vous monter une scie en vous entretenant de certaines boulettes célestes dont tous les journaux ont usé et abusé, dans ces derniers temps, sans aucune pitié pour leurs malheureux lecteurs.

Je veux tout bonnement présenter une simple observation à propos de la statue qui doit surmonter la nouvelle école industrielle.

Lorsqu'il s'agit de groupes du prix respectable de vingt-sept mille francs, on les commande presto-subito à tel ou tel personnage chaudement appuyé en haut lieu, sans concours aucun. Cela s'est pratiqué ainsi pour les œuvres d'art qui doivent orner les fameuses terrasses et d'aucuns ont osé prétendre qu'on aurait quelque chose de plus parfait en procédant de la sorte. (sic).

Bien que la profondeur de cette manière de voir échappe tout à fait à mon intelligence, je veux bien l'accepter comme suffisamment justifiée et je m'incline avec respect.

Mais comment se fait-il que pour l'école industrielle on ait cru devoir s'arranger de toute autre façon ?

Il s'agissait ici d'une statue allégorique, du prix fabuleux de trois mille balles, et les princes de l'art de notre académie ont jugé qu'un concours était indispensable et ce concours a été sur-le-champ organisé.

Or, voyez les bizarreries du sort ! Il se fait que l'heureux lauréat de ce tournoi artistique soit précisément un hollandais.

Je m'empresse de reconnaître que l'artiste choisi a certainement beaucoup de talent, que son œuvre est mâle, largement tapée et qu'elle dénote, chez son auteur, des brillantes et sérieuses capacités.

Mais il me paraît que par ces temps calamiteux l'on devrait un peu plus protéger les nationaux et que les artistes étrangers devraient être exclus d'un concours de ce genre.

On doit, que diable, faire quelque chose pour ses compatriotes, et nous n'avons malheureusement pas trop de pain que pour le donner aux étrangers.

INCISIF.

Choses et autres.

Qui a dit qu'un conseil homogène ne valait rien ? Qu'il fallait une opposition quelle qu'elle soit, pour servir de contrôle et au besoin, produire ce choc des éléments d'où jaillit la lumière.

On s'est divisé bel et bien l'autre jour

à l'Hôtel-de-Ville au sujet des régates comprises dans nos fêtes.

Deux camps, Chiroux et Grignoux, Montaigus et Capulets, Guelfes et Gibelins ont failli en venir aux mains, qui pour le sport nautique, qui pour l'Union nautique, sur le point de savoir à qui serait confiée l'organisation de la partie de nos fêtes qui se donnent sur l'eau.

L'Union nautique l'a emporté — l'Union fait la force.

Le sport battu, déconfit, mais sans idée d'hostilité à l'égard de sa rivale heureuse, a juré haine mortelle à la pauvre idylle communale.

Placés entre l'arbre et l'écorce, nos conseillers ont du prendre un parti : ceux qui se sont prononcés contre le sport encourront sa vengeance de génération, par les siècles des siècles.

Tous leurs noms sont affichés au tableau noir de local.

Pour un peu, leur tête serait mise à prix.

Pauvres conseillers ! garde à vous.

**

Tout ce qui heurte la raison et bouscule le bon sens, semble être décidément du lot de cette grande doctrine qui doit sauver le monde, d'après Louis Veillot.

Or, voici ce que sous l'enseigne de cette boutique, on débite partout, avec une candeur digne des premiers âges de l'église.

C'est une prière trouvée en 1505 sous le sépulcre de Jésus-Christ, nous dit le préambule, qui prend soin d'ajouter :

« Celui qui lit cette prière, qui l'entendra lire ou la portera sur lui, ne mourra pas subitement, ne se noiera pas, ne se brûlera pas ; aucun venin ne pourra l'empoisonner, il ne tombera pas entre les mains de ses ennemis et ne sera pas vaincu dans les batailles. »

Ainsi, vous le voyez, que de bénéfices !

A dater de ce jour, au moyen du petit papier dont s'agit, chacun peut retrancher de son budget : le médecin, le pharmacien ; enfoncez les sauveteurs, les pompiers, tous les destructeurs du genre humain ; l'eau, le feu, la poudre et les canons ne pourront plus rien contre l'heureux possesseur de cette panacée universelle, que chacun peut posséder sans frais, le croirait-on !

Ainsi, voyez le cas d'un mari, dont la femme accouche :

« Quand une femme se trouve en enfantement (ce qui arrive dans les meilleurs familles) qu'elle entende lire ou lise cette prière, ou la porte sur elle, elle sera promptement délivrée.

Enfoncés les accoucheurs, accoucheuses et tout ce qui s'en suit. Mais il y a mieux encore et pour la mère et pour l'enfant, savourez-moi ça :

« Elle restera tendre mère et quand l'enfant sera né, il faudra poser cette prière sur son côté droit et il sera préservé d'un grand nombre d'accidents. »

La préambule continue en promettant bien d'autres merveilles ; l'épilepsie, la mort subite, la foudre, tout cela n'est plus que de la gnoignote en face des vertus de la prière découverte en 1505 sous le sépulcre du Christ.

L'éditeur de cet ancre de salut est M. Jules le Clère et Cie, rue Cassette, 22, à Paris. Qu'on se le dise !

**

Un original possède rue André-Dumont une maison depuis nombre d'années ; pour couper court à tout commentaire, il a fait appliquer sur un carreau l'affiche suivante :

Cette maison n'est ni à vendre ni à louer. (!!!)

**

L'autre jour arrive au Vénitien un monsieur fraîchement décoré, sans qu'on sache encore pourquoi.

Un de ses amis l'interpelle : Mais qu'as-tu fait pour obtenir ce ruban ? L'autre : « Les démarches nécessaires. »

**

Les honorables membres du bâtiment se réunissent en Congrès, lors de nos prochaines fêtes.

Parmi les questions à l'ordre du jour, l'une des plus intéressantes est celle de savoir comment on reconnaîtra les nombreux services, et les progrès réalisés dans l'art de bâtir, par le professeur Macors, pour le splendide et gracieux édifice en bois blanc qu'il vient d'élever sur notre boulevard de la Sauvenière, sous le haut protectorat de notre édilité.

A la volée.

Progrès. — Grâce au téléphone, les incendies sont devenus impossibles.

Exemple : Le feu s'étant déclaré dernièrement, rue des Vennes 67, chez M. Pouplaert, les pompiers, immédiatement avertis par le téléphone Bell, se sont rendus sur les lieux du sinistre. Quand ils sont arrivés... tout était brûlé!!!!

Inutile de se livrer au moindre commentaire.

**

Les martyrs. — Aurélien Scholl de l'Événement v. ent de publier un article dans lequel la Société protectrice des animaux de Paris fait appel à la générosité du peuple pour la création d'un asile pour les chiens.

Nos lecteurs n'ignorent pas que cet asile existe depuis longtemps à Liège ; avec cette différence que l'autorité compétente, dans sa tendre sollicitude pour la race canine, les fait rechercher par ses zoulous et les fait détruire dans les vingt-quatre heures, histoire de les délivrer sans doute des misères de ce bas monde.

La Société protectrice des animaux sous le patronage de notre souverain, allant distribuer des récompenses, l'administration communale de Liège obtiendra sans doute la plus haute distinction.

Congrès contre l'alcoolisme. — Notre côte de Vivegnis produisait jadis 1000 à 1200 hectolitres de vin, et maintenant, hélas ! que la population a presque doublé, elle n'en produit plus qu'à peine 10 hectolitres.

Monsieur Petithan, président du Congrès contre l'alcoolisme, sera heureux de constater le bon coup de main que lui donne le soleil.

S'il pouvait en être de même pour le péché ! Mais alors, que diraient MM. X... et consorts, fervents adoreurs du culte de la basse et qui roucoulaient, il n'y a pas bien longtemps, en comité intime, des couplets dont voici le dernier :

De l'intelligence la base
Est la basse sans contredit
Et tout imbécile qui basse
Devient un homme d'esprit
Enfin la basse est sur la terre
La base de tout fondement
Et rien n'égale un bon grand verre
Quand on l'ingurgite en chantant.

**

Les dédains de Joseph. — La Gazette de Liège rendant compte du huis-clos de la dernière séance du conseil communal, constate dédaigneusement que M. Breuer-Vercauteren, jusqu'ici employé à la caisse de la banque nationale, a été nommé hier soir receveur de la ville.

Ce jusqu'ici est tout un poème.

Si c'eût été un Langrand, un TKint, ou quelque autre beau produit de l'éducation financière cléricale perfectionnée, il va de soi qu'il ne serait pas resté jusqu'ici employé à la caisse. Il y a longtemps qu'il l'aurait emportée, soit pour se payer un voyage en Amérique, soit pour acheter des cachemires à une Lolotte quelconque.

**

Une généreuse idée. — Le gouvernement anglais vient d'établir dans le service des postes une excellente innovation ; il va utiliser les sourds et muets sachant lire et écrire pour le triage des lettres.

On sait que dans notre pays, les malheureux atteints de cette infirmité sont depuis très longtemps utilisés pour le conseil communal de Liège ou pour la Chambre des Représentants (200 florins des Pays-Bas par mois).

Ils ont toujours rempli et touché leur mandat à la satisfaction générale et, de l'avis de tous, ce sont eux qui débitent le moins de sottises.

**

Traduit d'un journal allemand. —

« On vient de découvrir à Trauerheim, près de Francfort-sur-le-Mein, un sarcophage en pierre renfermant la dépouille mortelle d'un général romain revêtu de toute son armure. D'après l'avis d'hommes compétents, cette découverte est unique en son genre. »

Unique !. Parbleu ! il est tout naturel que le général romain en question n'a pas laissé trente-six cadavres pour le plaisir de MM. les hommes compétents.

**

Charité bien ordonnée. — MM. les huissiers viennent d'obtenir gain de cause. Le gouvernement vient de décider que le salaire de ces adorables officiers ministé-

Le Rasoir.

riels serait augmenté de cinquante pour cent.

Mais comme on a remarqué en haut lieu que la plupart des condamnés en matière correctionnelle ou criminelle étaient tout-à-fait insolubles, et que par conséquent les frais de citation, etc, etc. qu'ils ont nécessité restaient pour compte de l'Etat, on a prudemment stipulé qu'il serait fait exception pour tous les exploits grabouillés à la requête du ministère public.

Comment trouvez-vous celle-là ? Le gouvernement estime que les huissiers ne gagnent pas assez quand ce sont les particuliers qui les payent !... Et quand c'est lui, gouvernement, qui doit déboursier, il trouve que ces messieurs gagnent déjà bien assez comme cela et il fait la sourde oreille...

C'est de la bonne justice distributive, ou je ne m'y connais pas.

Échos de la Chambre — La Chambre des Représentants ne s'étant pas trouvée en nombre le vendredi 8 juin, la séance a dû forcément être remise.

Les huit députés de Liège ont naturellement brillé tous par leur absence.

Il est superflu de rappeler que ces messieurs, n'en ont pas moins droit, dans son intégrité, à l'indemnité mensuelle de 200 florins des Pays-Bas fixée par l'article 52 de « notre admirable constitution. »

Un nouveau décoré. — La population liégeoise en général et les connaissances du coin de la rue Saint-Gilles en particulier, apprendront avec plaisir la récente nomination du caporal Carotte au grade de commandeur de l'Ordre de Léopold.

L'illustre caporal, revêtu des insignes de son nouveau grade est visible, tous les jours à son domicile, rue Saint-Gilles 11.

Qu'on se le dise !

Chez un libraire. — Un monsieur entre précipitamment ;
« Avez-vous le téléphone ici, ?...
« Non, monsieur, mais nous avons le Télémaque de Fénelon. »
Le monsieur s'est fait appliquer trente-quatre sangsues.

BRICOLEUR.

Plusieurs journaux dénoncent une arrestation arbitraire, presque sans précédent dans un pays de liberté et de garantie comme le notre.

Voici le fait : Un Italien, nommé Monaci, descend du train à Eschene-Lombeek, et s'en va, en attendant ses malles, chercher du travail accompagné de sa femme. A Pamele, la police lui demande ses passeports et ses moyens d'existence. L'individu comprenant à peine et ne répondant point, on l'empoigne et on le conduit en prison en le bourrant de coups. Naturellement, il proteste ; les agents ne le comprenant point, pour dressent procès-verbal outrage aux autorités, et voilà mon individu sous clef.

Devant le tribunal, le procureur du roi reconnaît l'erreur et le président égrette la légèreté et l'arbitraire de cette arrestation.

Eh bien, croyez-vous qu'on l'ait relâché ?

Pas le moins du monde, on refuse de laisser sortir de la prison des Peas-Carmes et cela sous prétexte que l'administration de la sûreté publique a décidé son expulsion.

Voilà un système draconien contraire à la loi au droit des gens, et à l'honneur d'un pays privilégié. Toute la classe ne saurait trop s'élever contre et se flagrant et cet excès de zèle arbitraire de ceux qui ont mission d'arrêter

Les coquins et non de persécuter les honnêtes gens.

M. le ministre de la justice n'hésitera pas de faire son devoir en cette occasion ; l'opinion publique l'exige, il faut un exemple de répression sévère, et il ne tardera pas à venir, on est en droit de l'espérer.

Curiosité littéraire

Quand Adam fut créé, tout seul il s'ennuyait
Dans de vagues pensées trop souvent absorbé
Il suppliait son Dieu de les faire ces
Dieu eut à ses désirs devoir enfin céder
L'homme en fut pour sa côte, et Ève fut créée
Ève était séduisante et belle au premier chef
Depuis la création, sa race a pu chanter
Et de plaisir et de séduire elle s'en fait la t
A force de s'aimer le monde s'arrondit
L'amour ce doux plaisir, cette douce manie
Ne donnait que bonheur, et jamais de tristesse
La femme était constante et le mari fidèle
Que faire ? ils étaient seuls, il faut bien que l'on s
Pas de rivaux d'amour, pas d'ennuis, pas de h
Oh ! c'était le beau temps du plaisir, du rep
Tandis que de nos jours on voit l'homme occu
Courbant sous le destin, par le besoin vain
Et pour qui le travail, devenu néces
S'assied à son chevet, le poursuivant sans ces
Eh bien soit : travaillons et vive la gai
Que jamais le chagrin ne nous trouve abatt
J'ai vu soixante hivers, je crains avoir tron
Des amis que je tiens en réserve au beau fi
Je crois à ce bonheur ; comme moi, croyez-
Et qu'un Dieu protecteur nous soutienne et nous

CAMILLE DEBANS.

PETITES NOUVELLES.

On nous assure qu'un de nos échevins, désirant utiliser les loisirs que lui laissera sa dégringolade du mois d'octobre prochain, ouvrira à cette époque un restaurant, rue des Carmes, pour les revendeuses du nouveau marché couvert.

C'est surtout par ses excellentes *bulletins* que notre futur ex-échevin espère s'attirer une brillante clientèle.

Le gouvernement voyant avec effroi la rapide dégradation des statues qui ornent le palais provincial, a résolu de prendre les mesures nécessaires pour les garantir de la pluie. En conséquence il mettra prochainement en adjudication la fourniture de 42 parapluies en alpaga et d'autant de paletots imperméables.

Avis aux fabricants qui voudraient soumissionner.

Un spirite ayant évoqué pendant la nuit des fêtes de la Pentecôte l'esprit des artistes qui ont mis, comme on sait, dix-huit ans pour achever les statues du pont-des-Arches, a reçu la communication suivante :

Nous attendons une nouvelle réincarnation avant de commencer les groupes qui doivent orner les terrasses

Pourvu que nos arrières petits-neveux soient satisfaits et contents ! !

Une célèbre marchande de sable très connue à Liège tant par la largeur élégante de sa bouche que par son sobriquet ronflant, est en instance auprès de l'administration communale pour obtenir l'autorisation d'exploiter à son profit les ruines du piédestal de Charlemagne.

L'affaire sera portée en tête de l'ordre du jour de prochaine séance du Conseil communal.

La Gazette de Liège ayant publié l'annonce suivante: « Moyen de Maigrir! Ecrire 3, rue Meyerbeer, Paris au propagateur de l'Anti-Obésitas. » MM. Warnant, avocat, et Beckers, conseiller à la cour, ont immédiatement écrit à l'adresse indiquée.

Jusqu'à présent aucune réponse n'est encore parvenue à ces honorables citoyens qui continuent à grossir d'une façon effrayante.

La justice informe.

SABREUR.

ECHOS

Deux braves épiciers, l'époux et l'épouse, causent ensemble; ils s'extasient sur le bonheur de sentir leur conscience en repos; ils n'avaient, paraît-il, rien à se reprocher sur leur vente de la journée. Les marchandises avaient été consciencieusement pesées.

— Quelle excellente chose que la probité ! s'écrie le mari, tandis que la femme fermait les contre-vents de la rue.

— A propos, Marie, reprit-il, en s'adressant à sa bonne, avez-vous mis l'eau dans le tabac ?

— Oui, monsieur.

— Du grès dans le sel ?

— Oui, monsieur.

— Du piment dans l'eau-de-vie ?

— Oui, monsieur.

— De la chicorée dans le café moulu ?

— Oui, monsieur.

— De la mélasse dans le miel !

— Oui, monsieur.

— De la poussière dans le poivre ?

— Oui, monsieur.

— De l'huile d'œillette dans celle d'olive ?

— Oui, monsieur.

— De la graisse de mouton dans le beurre salé ?

— Oui, monsieur.

— Du vulnérable dans le thé ?

— Oui, monsieur.

— Je crois que c'est là tout. Allons, c'est bien, ma fille, venez faire avec nous vos prières, puis nous irons, chacun dans notre lit, dormir comme des gens qui ont rempli religieusement tous les devoirs de la journée.

X... rencontre un jour un de ses amis qu'il n'avait pas vu depuis trois ans ; les deux hommes s'élançant au-devant l'un de l'autre, et se serrant les mains.

— Ah ! qu'il y a longtemps que je ne t'avais vu, s'écrie X...

— Ma foi, oui, il y a trois ans au moins. Ah ! mon pauvre ami, pendant ces trois ans il s'est passé bien des choses.

— Que s'est-il donc passé ?

— Je me suis marié.

— Ah ! tant mieux.

— Non, car ma femme a un caractère atroce.

— Ah ! tant pis.

— Cependant, il y a une chose qui m'a fait passer là-dessus, c'est qu'elle était riche.

— Ah ! tant mieux.

— Non, car avec sa dot, j'ai acheté, par spéculation, huit ou dix mille moutons, qui sont tous morts en huit jours de la clavelée.

— Ah ! tant pis.

— Non ! car j'ai vendu les peaux plus cher que ne m'avaient coûté les moutons.

— Ah ! tant mieux.

— Non ; car j'avais eu l'imprudence de mettre toute la somme dans ma maison, et ma maison a brûlé.

— Ah ! tant pis.

— Non : Car ma femme était dedans, et elle a brûlé avec.

On sait qu'en termes d'imprimerie, on appelle *coquille* la substitution involontaire d'une lettre à une autre, substitution qui produit parfois des contre-sens comiques. En voici quelques-unes que leur originalité recommande :

* M. X... médecin, est *risible* (visible) tous les jours de 9 à 11 heures.

* Un cultivateur, surpris par un orage, a été foudroyé sous un *pompier* (pommier).

* Hubalain a été condamné à la peine des *travaux forgés* (forcés) à perpétuité.

* Le général Z... a passé une revue de *bétail* (détail).

* Un capitaine de la garde civique a été *dévoré* (décoré) à la tête de sa compagnie.

* On annonce la mort d'un de nos plus célèbres avocats, qui a *baillé* (brillé) vingt ans dans le barreau.

* Par *dérision* (décision) en date du..., M. Y... a été nommé, etc.

PETIT DICTIONNAIRE.

ABSOLU. — Caractère que les hommes haïssent dans un souverain et que les femmes semblent chérir dans un amant.

AGNUS DEI. — Petits gâteaux de cire très utiles... à ceux qui les vendent.

ARGENT. — Métal précieux qui, par une espèce de vertu cachée, décide dans la société du mérite d'un individu et de l'accueil qu'on doit lui faire. — Tarif de toutes les vertus.

— Liniment avec lequel on adoucit toutes les mauvaises humeurs.

ARROGANCE. — Passe-partout de la sottise.

BARBARE. Nom que l'on donne à des peuples qui n'ont pas le bon esprit de cacher leurs défauts, leurs vices ou leurs turpitudes sous des dehors séduisants.

BAT. — Habit uniforme des ânes, qui ne messierait pas à beaucoup d'hommes.

BIENFAISANCE. — Ruse ordinaire des grands, mais toujours nouvelle par la succès.

CARÈME. — Jeûne des catholiques, très nécessaire pour soutenir le commerce des hérétiques qui possèdent des pêcheries à la baie d'Hudson et à Terre-Neuve.

CÉRÉMONIES FUNÈRES. — Honneurs rendus au morts par considération pour les vivants.

COUTISANS. — Mendiants bien vêtus sans honneur et sans humeur.

DÉCLARATION D'AMOUR. — Impertinence dite honnêtement et en jolis mots.

DÉCORATION. — Reliques qui valent souvent à beaucoup d'ânes un grand nombre de saluts.

POUR

Ménages, Hôtels, Restaurants, etc.

Épargnez 50 pour cent en achetant directement du fabricant.

Nous expédions au prix de fabrication, franco à domicile, un de nos magnifiques services de table en argent-alfénide, garanti pour ne jamais perdre la couleur d'argent; le service complet composé des 70 pièces suivantes :

- 2 couteaux de table, lames d'acier anglais.
- 6 fourchettes élégantes en argent-alfénide.
- 6 cuillers à soupe, " "
- 12 cuillers à café, " "
- 6 cuillers à œuf, " "
- 6 coquetiers ciselés, " "
- 6 tasses et soucoupes, " "
- 6 ronds de serviettes gravés " "
- 6 supports-couverts, " "
- 2 candelabres élégants, " "
- 1 louche-ravire, " "
- 1 sucrier, " "
- 1 passe-thé, " "
- 1 beurrier, " "
- 1 sellier, " "
- 1 poivrier, " "
- 1 huillier complet, " "
- 1 corbeille à pain, " "

Envoi franco de ces 70 pièces contre un mandat-poste de vingt francs.

Tout objet qui cesse de plaire est loyalement échangé ou l'argent remis

Évitez les contrefaçons et s'adresser directement à

MANFRED ROSENBERG & C, 86, Frederick-Place WOLWICH (Angleterre).

Presses mécaniques de la Maison UYTERELST de Bruxelles.

BLAGUES.



De l'influence des concours de pigeons.
Le cas du sacristain de S^t Christophe



Puisque la proposition de MM. Janson et consorts donne des maux de ventre à nos ministres franchement libéraux, il est tout naturel qu'ils en fassent une question de cabinet.



A Chénée.

Comment donc, on a nommé un pépiniériste comme échevin de l'enseignement ?
Çoula n'fait rin, Moucheu, ci sèret ine homme de boès.

LIÈGE LA NUIT



Dès 10 heures du soir, le calme le plus complet règne dans la cité de Saint-Lambert.



11 heures et demie.

Malheur au consommateur attardé.
I a police ne transige pas avec les règlements.



Minuit.

Il est cependant avec le ciel des accommodements



1 heure.

Au dehors on rencontre parfois quelques artistes qui ont tellement abusé de la clef de la cave qu'ils ont perdu le sol.



Ou quelque jeune beauté, timide et douce,
qui vous demande l'heure en frissonnant.



2 heures.

On fait même souvent des rencontres plus désagréables.



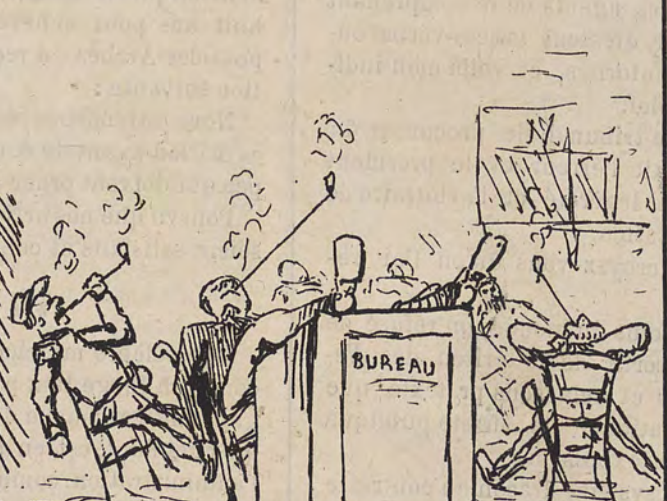
3 heures.

Inutile d'ajouter que les cafés deviennent de plus en plus déserts.



4 heures.

Ne pas s'effrayer si on rencontre à cette heure des individus à mines suspects. Ce ne sont que les rédacteurs de la Gazette de Liège qui vont à la première messe chercher les inspirations nécessaires pour bien calomnier dans le numéro du jour.



Et la police veille jusqu'à l'aube.